

Coût et financement de la formation

Le coût indicatif pour les 2 années est de 7 370 €, comprenant les frais de positionnement et d'évaluation (hors frais annexes).

Différentes prises en charge sont possibles en fonction du statut du candidat :

Année 1 :

- AKTO - Réseau OPCALIA pour les personnels de droit privé.
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- FORMIRIS (uniquement pour les enseignants ne disposant pas de contrat OGEC)
- Etablissement scolaire et/ou de formation

Année 2 :

- AKTO - Réseau OPCALIA
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Etablissement scolaire et/ou de formation

Informations et candidature



Vous pouvez consulter les sites internet **des 3 organismes** de formation ci-dessous pour obtenir toute information complémentaire et télécharger **un dossier de candidature à n'envoyer qu'à l'un des 3 organismes.**

CEPEC (Lyon)

Laurent CHAMPREDONDE
l.champredonde@cepec.org
www.cepec.org

ECM (Paris)

Myriam BOUTRUCHE
m-boutruche@enseignement-catholique.fr
www.ecoledescadresmissionnes.fr

IFUCOME (Angers)

Régine PAVAGEAU
rpavageau@uco.fr
www.uco.fr

Formation de Cadres de Direction

Préparation à la

Certification de Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs, scolaires et/ou de formation

Niveau 7. Certification inscrite au RNCP (Code 35554 - NSF 333/333P)

par décision de France Compétences du 19 avril 2021

Le coordinateur opérationnel assiste, conseille et collabore étroitement avec le dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation.

Public visé et conditions d'accès

- **Personnel d'un établissement scolaire et/ou de formation**
- **Titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 (bac+3)** (accès dérogatoire possible*)
- **Assurer déjà (ou dans les prochains mois) des fonctions de coordination opérationnelle** dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation :
 - Coordonner un secteur d'activité ;
 - Etre interface entre la Direction et la communauté éducative ;
 - Participer à l'élaboration de choix stratégiques (instances de direction de l'établissement) ;
 - Assister et conseiller le dirigeant.

Cette certification professionnelle est co-délivrée par le **SGEC et le Collège employeur** (pour la CPN EEP Formation) et est préparée par 4 organismes habilités : l'ECM, le CEPEC, l'IFUCOME et l'IFEAP

* Entrée possible en formation sur demande dérogatoire, en fonction des diplômes et de l'expérience professionnelle du candidat.

Campagne de candidature ouverte du 1er avril au 31 mai 2025

Un Titre à visée professionnelle

A travers ses actions, le coordinateur opérationnel inscrit son action en cohérence avec les orientations et le pilotage du dirigeant.

Objectifs professionnels

Assurer une mission d'expertise par délégation du dirigeant :

- Coordonner un secteur d'activité qui relève d'une ou plusieurs dominantes particulières (éducatif, pédagogique, RH, administratif, financier, technique, communication...).
- Concevoir et animer des projets, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisation.

Assurer une mission d'appui au dirigeant :

- Agir en tant qu'interface entre la direction et la communauté éducative, dans la mise en œuvre des orientations de l'organisation.
- Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation.
- Apporter conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation.



Organisation générale

210 heures sur deux années de formation et d'accompagnement

Année 1 de formation : 3 sessions de 5 jours soit 15 jours en présentiel

Session 1	Session 2	Session 3
Contextualiser et se situer dans sa responsabilité	Conduire et animer un projet. Vivre la délégation et la subsidiarité.	Coordonner un secteur d'activité

Année 2 de formation : 3 sessions de 5 jours soit 15 jours en présentiel

Session 4	Session 5	Session 6
Manager une équipe en cohérence avec les orientations du dirigeant	Contribuer à l'animation éducative et pédagogique	Contribuer au développement de l'établissement

Evaluation

Au cours des 2 années, 4 blocs de compétences et une Epreuve Finale Transversale font l'objet d'une certification :

Année 1 : **Bloc 1** (Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation) et **Bloc 2** (Pilotage de projets éducatifs)

Année 2 : **Bloc 3** (Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation) **Bloc 4** (Contributions aux décisions et actions stratégiques de l'établissement).

L'Epreuve Finale Transversale est une épreuve intégrative permettant d'évaluer la manière dont les compétences des 4 blocs sont intégrées dans la pratique.